

Communiqué de presse

Bâle, le 18 novembre 2008

Prises de position relatives à l'initiative du PRD:

L'initiative du PRD n'est pas significative pour l'économie

Les prises de position relatives à la votation sur le droit de recours des organisations montrent que l'initiative est très largement rejetée. Même la soi-disant bénéficiaire – l'économie – ne la défend que très timidement. 44 organisations et institutions recommandent de voter NON à l'initiative contre le droit de recours des organisations. Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats en font partie.

Aux dires des initiants, un large soutien à l'initiative devait provenir du monde économique. Le récapitulatif des prises de position montre que de nombreux bénéficiaires économiques potentiels ne la soutiennent pas.

Du rejet au soutien sans conviction, en passant par le désintérêt

L'organisation de commerces de détail espace.mobilité (Coop, Migros, Ikea, etc.) relève que «*L'initiative du Parti radical ne résout pas les problèmes fondamentaux et clairement identifiés qui subsistent dans la loi sur la protection de l'environnement. La voie choisie par le Parlement apparaît plus pertinente que l'initiative du Parti radical.*» La Fédération suisse de tourisme laisse la liberté de vote et relève dans sa prise de position du 8 mars 2008 sur l'ordonnance relative à l'EIE que «*l'obligation d'examiner liée à l'étude de l'impact sur l'environnement et au droit de recours a conduit, ces dernières années, à une nette amélioration de la situation environnementale en Suisse*». A relever également que Remontées Mécaniques Suisses ne soutient pas l'initiative. D'autres organisations économiques qui ne soutiennent pas l'initiative sont : Union suisse des paysans (USP), Chambre économique de Bâle-Ville et Bâle-Campagne, Hauseigentümer Verband HEV (Association des propriétaires immobiliers), Union suisse des détaillants, Association des entreprises électriques suisses (ASE). Un NON ferme provient notamment de la Fédération des architectes suisses, de l'Union des arts et métiers de Bâle-Ville, de Hausverein Schweiz, des syndicats et de l'Alliance agricole. A noter également le PRD section Genève et les jeunes radicaux de Berne (non) et les PRD Bâle, Schaffhouse et Tessin (liberté de vote). Malgré un soutien sans conviction d'économie.suisse, de l'Union suisse des arts et métiers et d'hotelleriesuisse, les prises de position montrent très clairement que cette initiative n'est pas significative pour l'économie.

Le droit de recours équilibre le rapport de force

Le droit de recours des organisations environnementales est un instrument avec un potentiel naturel de conflit. Il tente d'équilibrer le rapport de force entre les différents intérêts. Aussi il n'est pas étonnant que les organisations environnementales soient attaquées sur ce point. Cela fait partie de la logique des choses, à savoir une pesée d'intérêts entre utilisation et protection de la nature. Ce point de vue est partagé par d'éminents représentants de l'économie.

Pour toute question complémentaire: François Turrian, ASPO/BirdLife Suisse, 079 318 77 75; Beat Jans, Pro Natura, 076 346 86 43; Raimund Rodewald, fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage, 079 406 40 47; Philipp Maurer, Patrimoine suisse, 044 254 57 00; Hans Peter Fricker, WWF, 078 850 19 49.

Organisations responsables: Aqua Viva + Archéologie Suisse + ASPO/BirdLife Suisse + ATE Suisse + Club Alpin Suisse CAS + Equiterre + Fédération Suisse des Amis de la Nature + Fédération Suisse de Pêche + Fondation suisse de l'énergie + Fondation Suisse de la Greina + Fondation Suisse pour la pratique environnementale PUSCH + Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage + Greenpeace + Helvetia Nostra/Fondation Franz Weber + Initiative des Alpes + Mountain Wilderness + Médecins en faveur de l'environnement + Patrimoine Suisse + Pro Natura Suisse + Rheinaubund + Société Suisse de Spéléologie + Suisse Rando + WWF Suisse.